



Association Les amis de l'île du large

# Assemblée générale 2017



Samedi 13 mai 2017, Saint Marcouf de l'Isle

# Ordre du jour

## Rapport d'activité 2016

*Intervention de Christian Dromard, Président*

## Bilan des chantiers 2016

*Intervention de Christophe Lhardy, secrétaire*

## Bilan des travaux 2016

*Intervention de Patrice Berton, Responsable travaux*

➔ Approbation du bilan 2016

## Rapport financier 2016

*Intervention de Guy Lenoel, trésorier*

➔ Approbation du rapport financier 2016

## Organisation des chantiers 2017

*Intervention de Christophe Lhardy, secrétaire*

## Travaux 2017

*Intervention de Patrice Berton, responsable travaux*

## Autres actions 2017

*Intervention de Christian Dromard et Dominique Tincelin*

➔ Approbation des projets 2017

## Budget prévisionnel 2017

*Intervention de Guy Lenoel, trésorier*

➔ Approbation du budget 2017

## Situation et perspectives

*Intervention de Christian Dromard, président*



# Rapport d'activité 2016

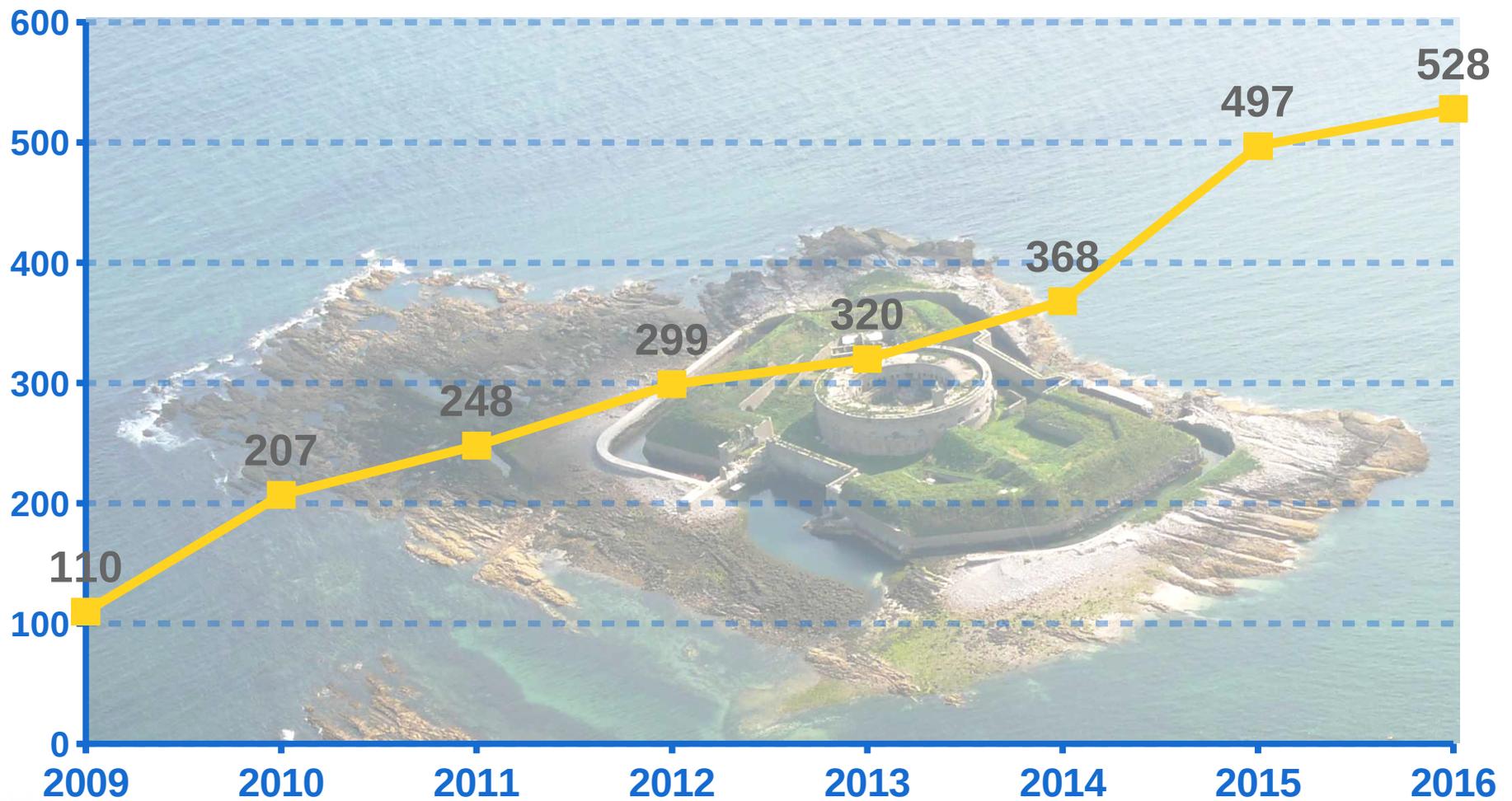
- Evolution des adhésions
- Mécénat et partenariats
- Événementiel
- Couverture dans les médias
- Organisation de l'association

Intervention de Christian Dromard, président



# Adhésions

Evolution du nombre d'adhérents depuis 2009



# Partenariats et mécénat

- Convention de mécénat en cours avec l'association « Helping Hand » et soutien de la fondation Langlois.
- Financement des départements de la Manche et du Calvados et de plusieurs communes.
- Partenariat avec l'association Rempart.
- Opération Produits-partage avec la Fondation du Patrimoine : Minoteries Rousard, Hôtel Les Fuschias,
- Partenariat avec le lycée de Laplace à Caen, avec l'EPIDE, avec le navire FLIPPER II
- Soutien logistique ville de Grandcamp
- Mise à disposition de locaux par la ville de Carentan et d'une place de port à Quinéville



# Événements

- Grandcamp : Salon du livre *Lectures de proue* , *Festyplages* » et *Fête de la crevette*
- Carentan : *Fête de l'eau* et *Fête de l'association Dreknor*
- Saint Vaast la Hougue : *Festival Encres et Ancres*.
- Quinéville : cross *Quiné No Limit*
- Paris : *Salon nautique* et soirée huîtres à l'ambassade Les timbrés



# Couverture dans les médias

- Presse : 14 parutions dans Ouest France, la Manche Libre, Presse de la Manche, La Renaissance du Bessin, Radio Cotentin, Serengo, My Normandy
- Télévision : présentation de l'île pour la première étape du tour de France (Mont St Michel – Utah Beach)

**LA PRESSE**  
DE LA MANCHE

**LA MANCHE**  
**LIBRE**

La **Renaissance**  
Le Bessin - Côte de Normandie

**ouest**  
**france** 

Le  
de **TOUR**  
FRANCE

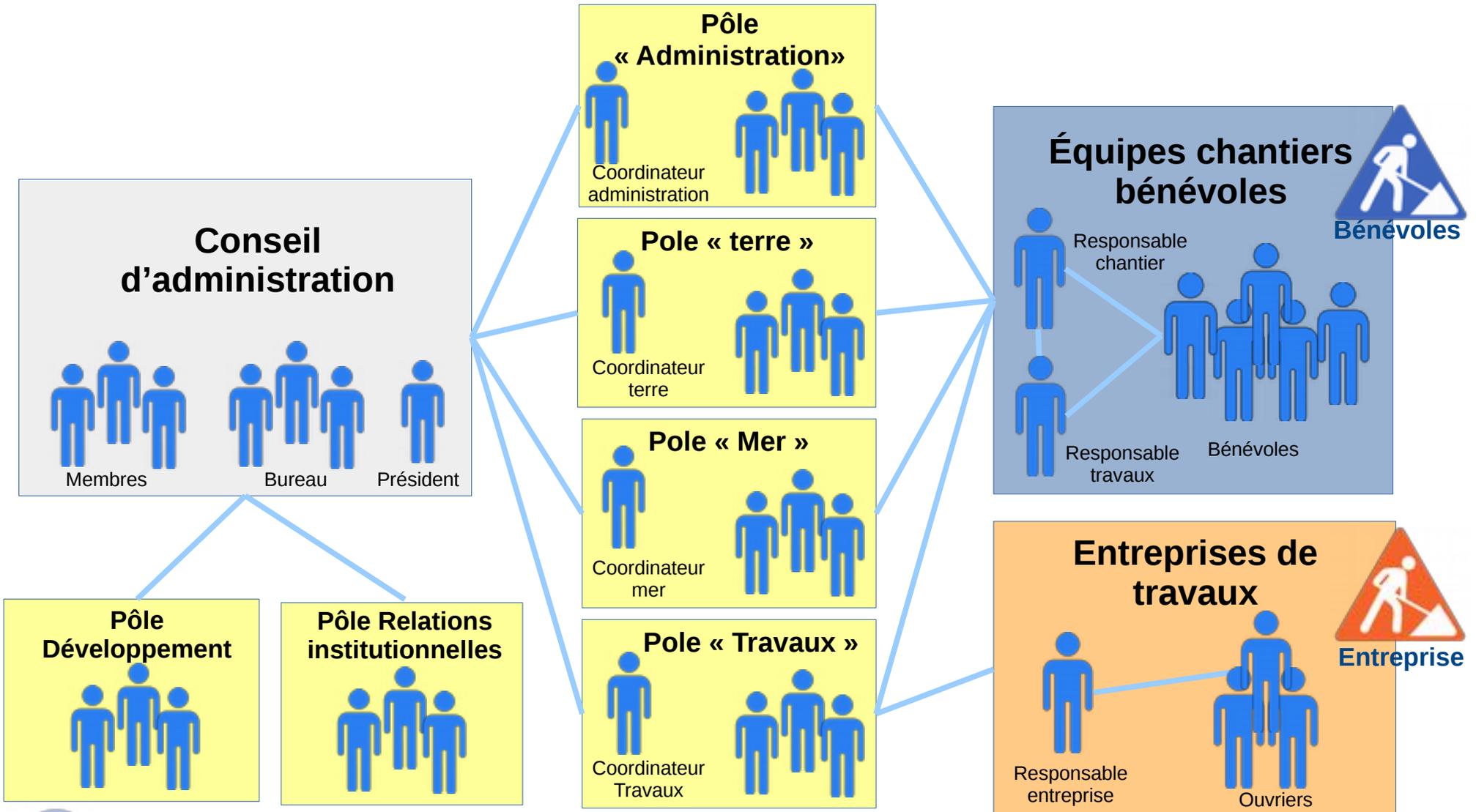
france  
**bleu**  
cotentin

MyNormandie  
ACTUS | TOURISME | ART | CULTURE | GASTRONOMIE | TERROIRS | MYNORMANDIE.FR | 07577 1111

serengo



# Organisation



# Bilan des chantiers 2016

- Participation
- Sécurité
- Transport
- Logistique



Intervention de Christophe Lhardy avec le concours de Thierry Leteissier, Benoit Tuvée et Pierre Thomine



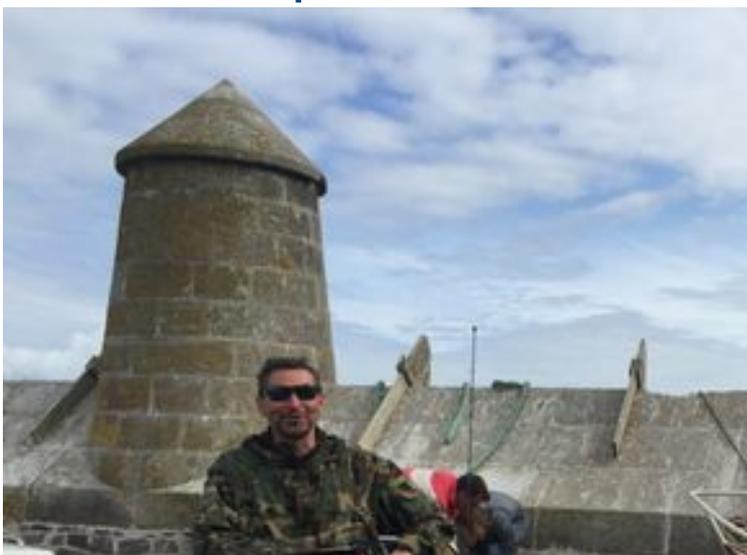
# Quelques chiffres

- 7 chantiers de 15 personnes de 18 à 73 ans, 114 participations
- Une trentaine de bénévoles à terre dans l'organisation, 7 responsables chantiers bénévoles
- Environ 350 J/h produits sur les chantiers.
- 8 étrangers (Belgique, Pologne, Égypte), 2 jeunes en foyer d'accueil
- 2 groupes scouts (Rennes, Valognes), 2 organismes : EPIDE, lycée Laplace
- Intervention de l'entreprise Rigault pour les travaux



# Sécurité

- Exercice de sécurité avec le CROSS et la SNSM en septembre
- Investissement de 2100 € en matériel de sécurité
- Balisages et matériel de sécurité sur place



Coordination des questions de sécurité assurée par Benoît Tuvée



# Transport



- 5 lieux d'embarquement différents
- Plus de 50 allers-retour terre-île
- Une quinzaine de bateaux bénévoles
- Plusieurs transports assurés par le Flipper depuis Grandcamp



# Logistique

- Mise en place d'une installation solaire provisoire
- Mise en place d'une chaîne du froid alimentaire
- Nouvelle gestion des déchets avec des composteurs
- Renouvellement de la batterie de cuisine et des moyens de cuisson
- Acquisition d'outillage et de divers matériels



# Bilan des travaux 2016

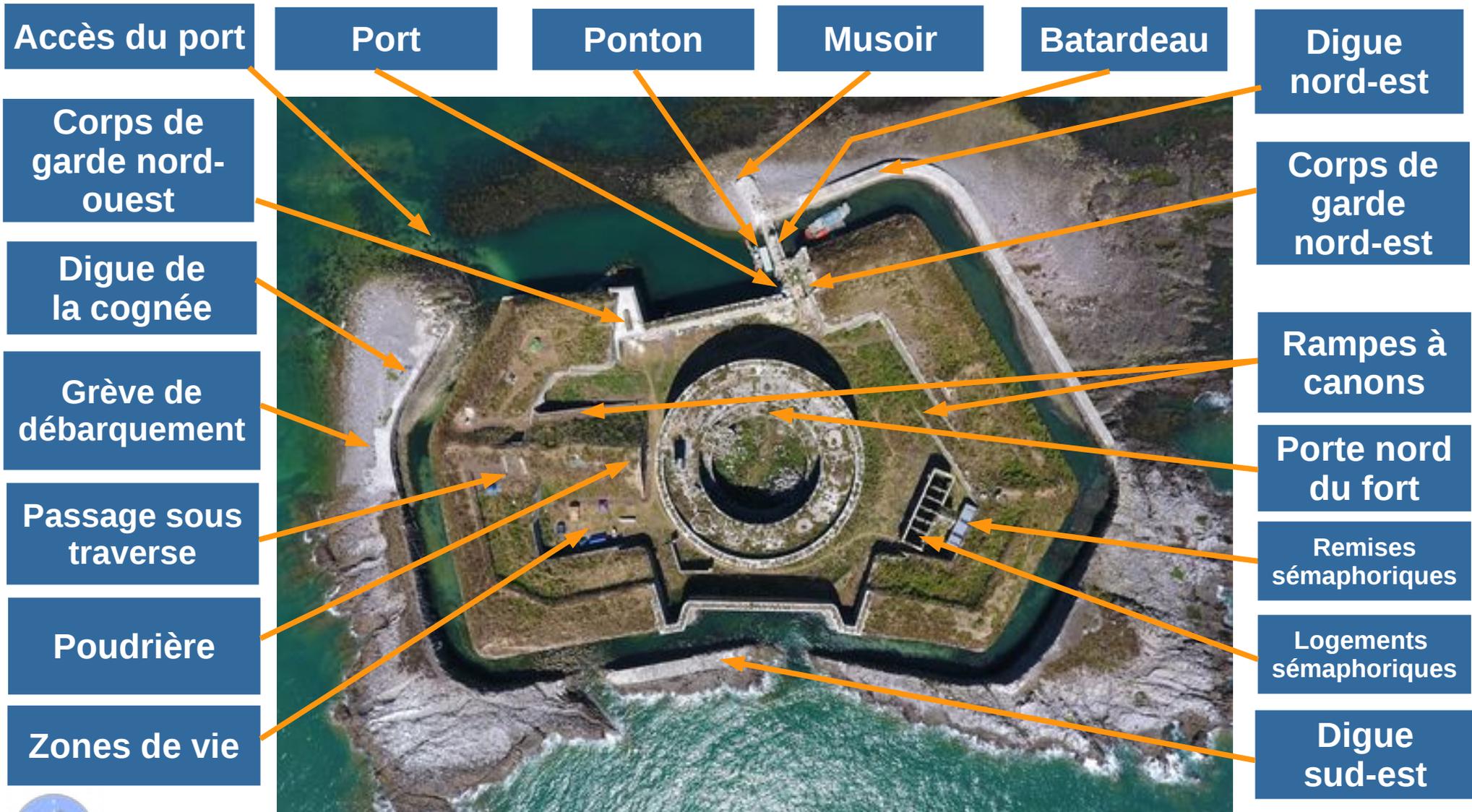
- Les digues
- Les corps de garde et les remparts
- Le port et les douves
- Le fort
- La poudrière et le passage sous traverse
- Les bâtiments et remises sémaphoriques



Intervention de Patrice Berton

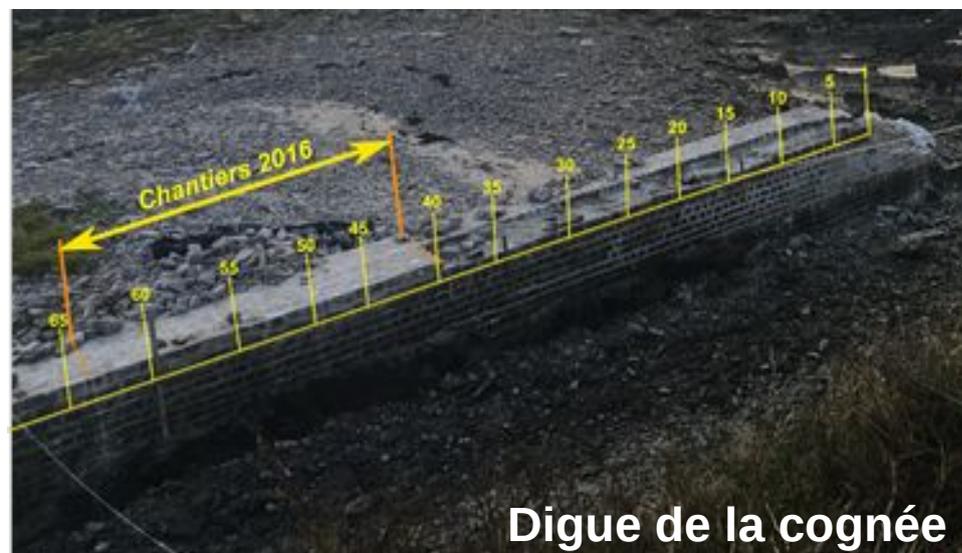


# Les zones d'intervention



# Les digues

- Digue ouest : 25 rangées de pierres rescellées, consolidation de la cale d'échouage
- Digue NE : joints sur 90 m<sup>2</sup>, dégagement des galets
- Digue sud : coulis de chaux pour stabiliser les blocs
- Digue du port : sécurisation du musoir et reprise de joints



# Les corps de garde et remparts

- Corps de garde NE : évacuation de débris sur le corps de garde, consolidation de l'escalier
- Corps de garde SO : Reprise de la chape de la terrasse de l'amiral et du pignon
- Rampes à canons : nettoyage et reprise des joints



# Le port et les douves



- Reprise de joints sur le batardeau
- Évacuation de blocs au pied du corps de garde permettant de poser le ponton à plat sur la roche



# Le fort

- Étalement de blocs sur la porte Nord par l'entreprise Rigault
- Dégagement des accès



État avant travaux



État après pose des étais

# La poudrière et le passage sous traverse

- Poudrière : déblayage et tri de pierres au pied du pignon en vue de sa remise en état
- Passage sous traverse : déblaiement et pose d'étais par l'entreprise Rigault



# Les bâtiments sémaphoriques

- Nettoyage des abords des bâtiments
- Reprise d'étanchéité de la toiture des remises, chaulage ds murs intérieurs
- Reprise de 2 linteaux dans les logements par l'entreprise Rigault



2015 avant travaux



2016 après travaux



# Approbation du rapport d'activité 2016

- Les adhérents sont invités à approuver le rapport d'activité
- Le rapport est adopté à l'unanimité



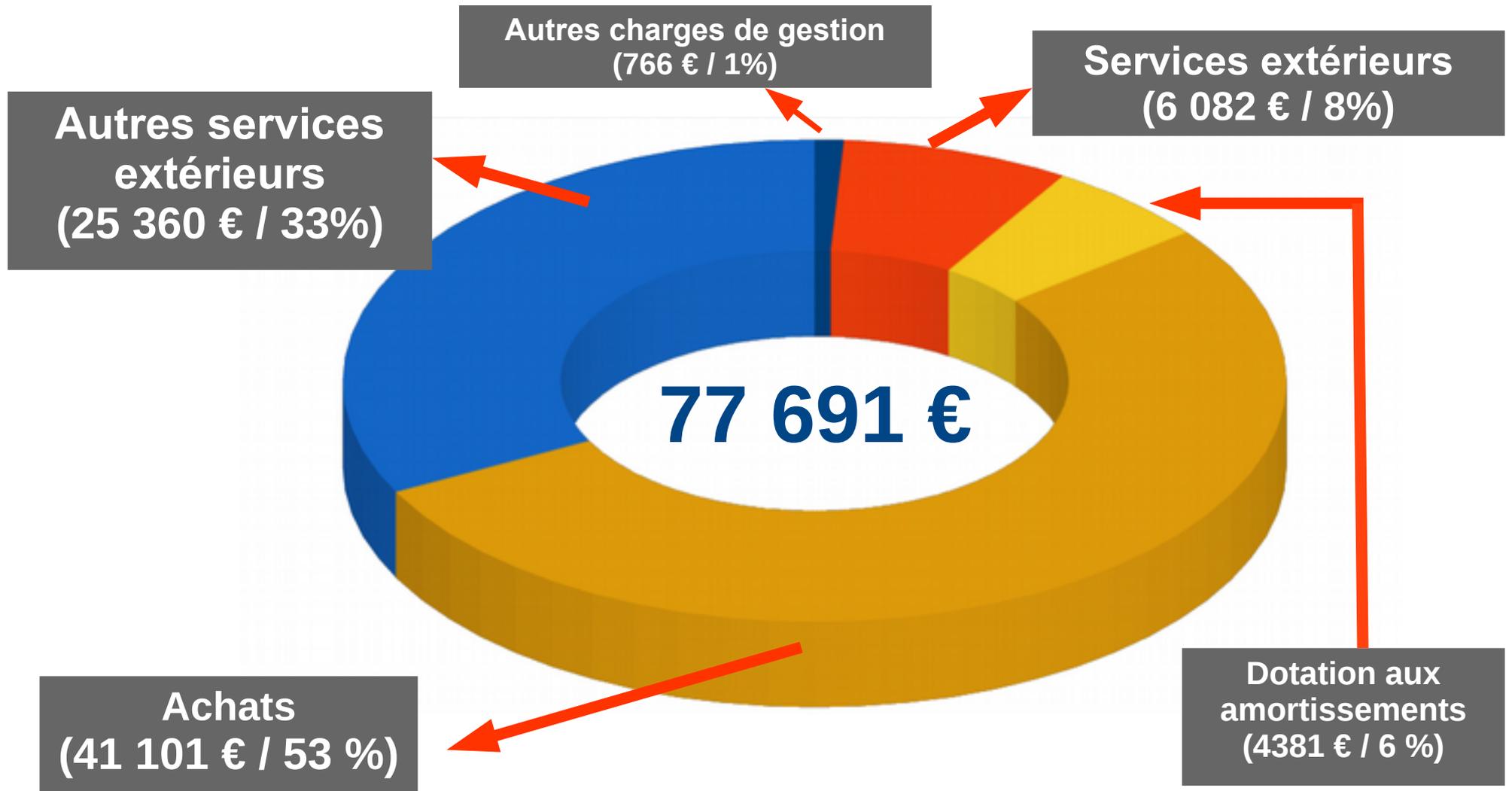
# Rapport financier 2016

- Structure des dépenses
- Structure des recettes
- Bilan 2016
- Affectation du fonds associatif

Intervention de Guy Lenoël, trésorier



# Structure des dépenses 2016

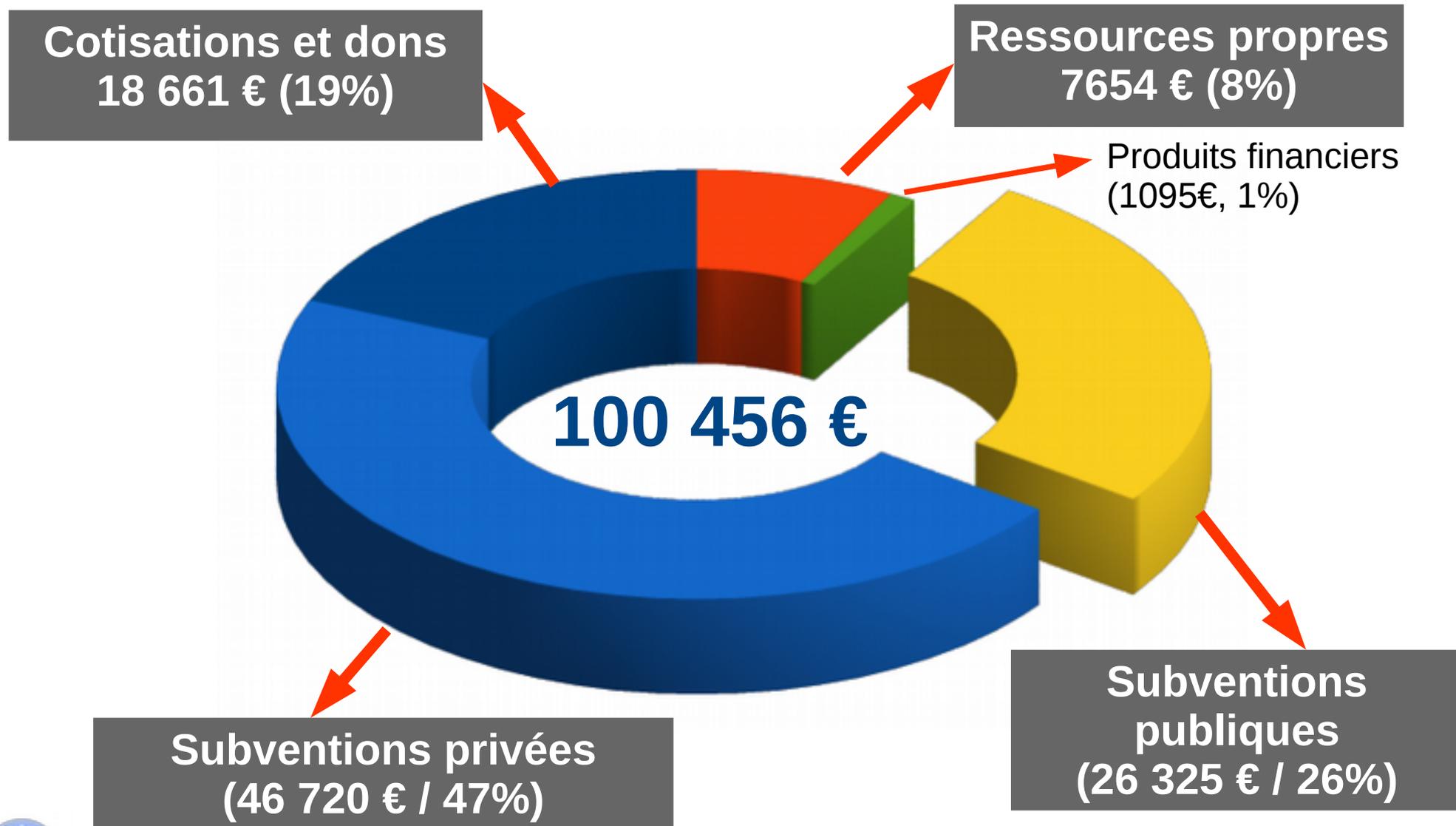


# Compte de résultat : dépenses

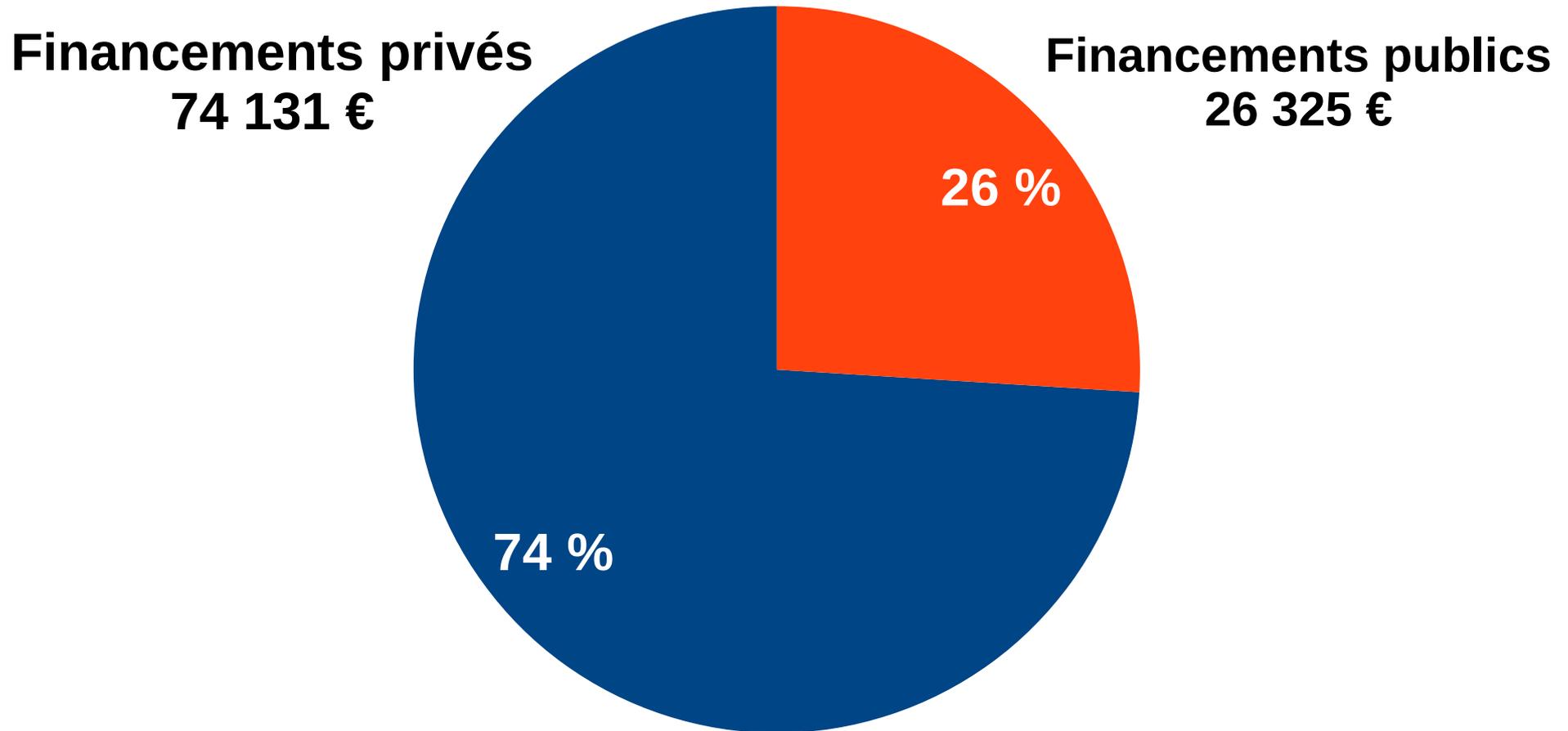
<b>Achats</b>	41 101,16 €
<b>Services extérieurs</b>	6082,85 €
<b>Autres services extérieurs</b>	25 360,31 €
<b>Autres charges de gestion</b>	765,86 €
<b>Dotation aux amortissements</b>	4 381,65 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	22 764,91 €
<b>Total</b>	<b>100 456,74 €</b>



# Structure des recettes 2016



# Répartition des financements publics / privés



# Compte de résultats : recettes

<b>70 - Ressources propres</b>	<b>7 654,27 €</b>	<i>Vente de marchandise</i>	1 640,00 €
		<i>Divers produits dérivés île du large</i>	330,00 €
		<i>Livre « Les îles saint Marcouf »</i>	200,00 €
		<i>Frais de séjour des bénévoles</i>	5 484,27 €
		<i>Variation des stocks</i>	
		<i>Produits dérivés</i>	
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>73 045,00 €</b>	<i>Conseil départemental Manche</i>	15 000,00 €
		<i>Conseil départemental Calvados</i>	10 000,00 €
		<i>Communes(s)</i>	1 025,00 €
		<i>Communautés de communes</i>	300,00 €
		<i>Autres recettes : Fonds Privés</i>	
		<i>Fond.du patrimoine</i>	
		<i>Fondation Langlois</i>	25 000,00 €
		<i>-Fondation Helping Hand</i>	20 000,00 €
		<i>Subvention associations</i>	1 720,00 €
<b>Autres produits de gestion</b>	<b>18 661,83 €</b>	<i>Cotisations adhésions</i>	2 324,85 €
		<i>cotisations renouvellements</i>	5 904,56 €
		<i>dons des adhérents</i>	8 916,35 €
		<i>divers</i>	1 516,07 €
<b>Produits financiers</b>	<b>1 095,64 €</b>	<i>intérêts Livret A</i>	583,02 €
		<i>intérêts CSL</i>	512,62 €
<b>Total</b>	<b>100 456,74 €</b>		



# Dépenses d'investissement 2016

Opérations	Prévu	Réalisé
<b>Achats</b>	<b>47 000 €</b>	<b>39 144 €</b>
<i>Achat du bateau «L'empereur »</i>	25 000 €	23 500 €
<i>Frais d'études techniques</i>	9 000 €	7 206 €
<i>Étude environnementale</i>	13 000 €	8 438 €
<b>Chantiers bénévoles</b>	<b>6 000 €</b>	<b>2 831 €</b>
<i>Achat et transport matériaux</i>	3 000 €	2 193 €
<i>Matériel de chantier</i>	3 000 €	638 €
<b>Travaux à l'Entreprise</b>	<b>80 000 €</b>	<b>17 820 €</b>
<i>Travaux d'étalement 2016 (Ent Rigault)</i>		17 820 €
<b>Total</b>	<b>133 000 €</b>	<b>59 796 €</b>



# Bilan 2016

Actif		
<b>Matériel</b>		
Investissement brut	48 157,79 €	38 302,68 €
Amortissement	9 855,11 €	
<b>Stock</b>		
Livres E THIN (30)	1 327,80 €	2 904,82 €
Produits dérivés	1 577,02 €	
<b>Comptes Financiers</b>		
Livret A	78 319,95 €	146 122,47 €
Compte sur livret	65 320,89 €	
Compte courant	2 481,63 €	
<b>Total</b>		<b>187 329,97 €</b>

Passif	
<b>Réserves</b>	
Réserves 2015 (54 918,17) + 2/3 bénéfice 2015 (20 845,43)	75 763,60 €
<b>Fonds associatif</b>	
Fonds 2015 (78 378,74) + 1/3 du résultat 2015 (10 422,72)	88 801,46 €
<b>Résultat</b>	<b>22 764,91 €</b>
<b>Total</b>	<b>187 329,97 €</b>

Part consommée sur le  
fonds associatif : 33 464,46€



# Affectation du résultat au fonds associatif

**Bénéfice de l'exercice 2016**  
**22 764 €**

**1/3 du bénéfice**

**2/3 du bénéfice**

**7 588 €**

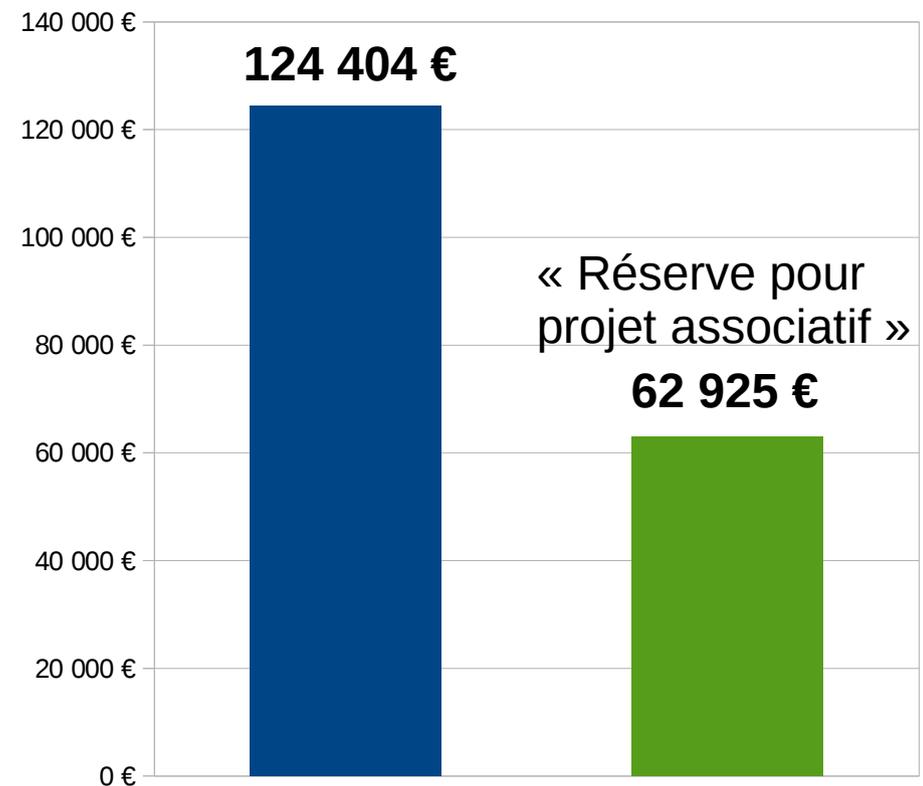
**15 171 €**

« Réserve pour  
projet associatif »

« Autres réserves »

**Réserves après affectation du  
résultat 2016**

« Autres réserves »



# Approbation du rapport financier 2016

- Les adhérents sont invités à approuver les comptes 2016 présentés par le trésorier
- Les comptes et l'affectation au fonds associatif sont adoptés à l'unanimité



# Les chantiers 2017

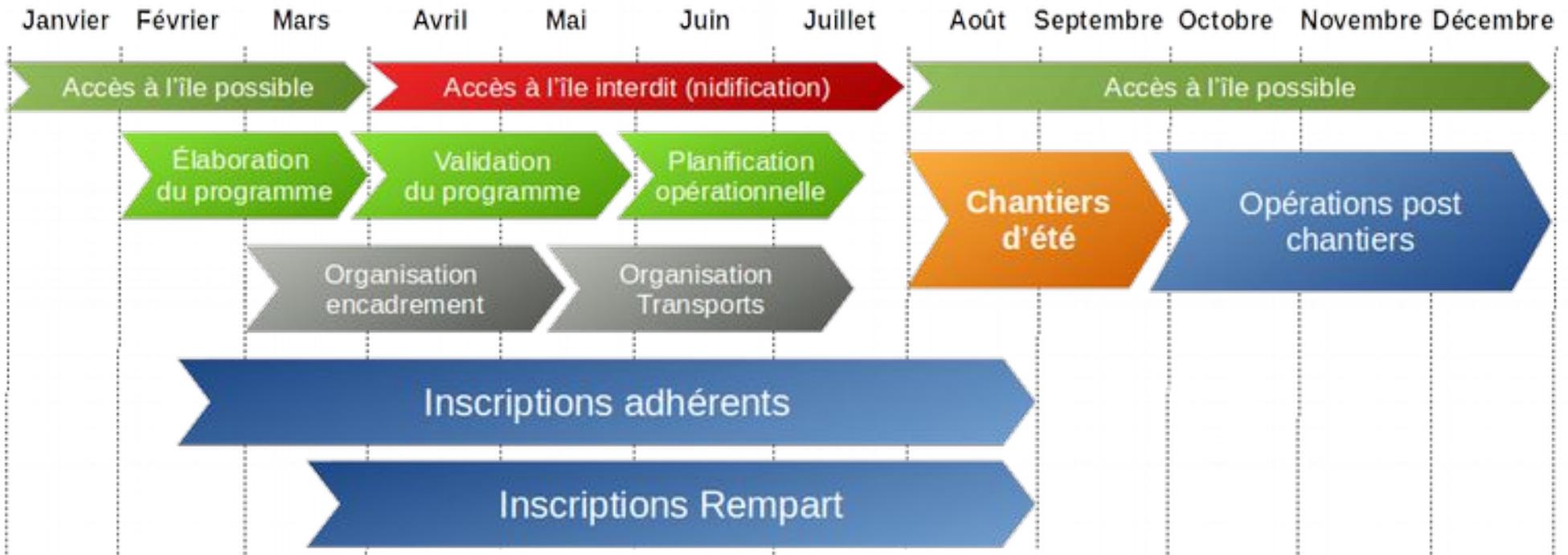
- Calendrier
- Organisation et logistique de préparation
- Travaux programmés



Intervention de Christophe Lhardy



# Calendrier



- 7 chantiers programmés entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 septembre
- 105 places, participation de l'EPIDE et du lycée Laplace
- Encadrement mixte bénévoles / professionnels



# Logistique matériels et outillages



- Opérations menées à terre par l'équipe logistique de Carentan
- Inventaire, complément et entretien des outillages et bateaux
- Préparation du matériel thermique, électrique et manuel
- Acheminement de l'outillage sur l'île et retour en fin de saison
- Aménagement d'un atelier dans une loge du fort



# Mise en accessibilité de l'île

- Pose de la passerelle alu (mars 2017)
- Montage du ponton plastique *Cubisysteme* et de l'échelle métallique
- Mise en place des balisages et des corps morts provisoires
- Durant les chantiers : fixation du ponton en bois dans la douve



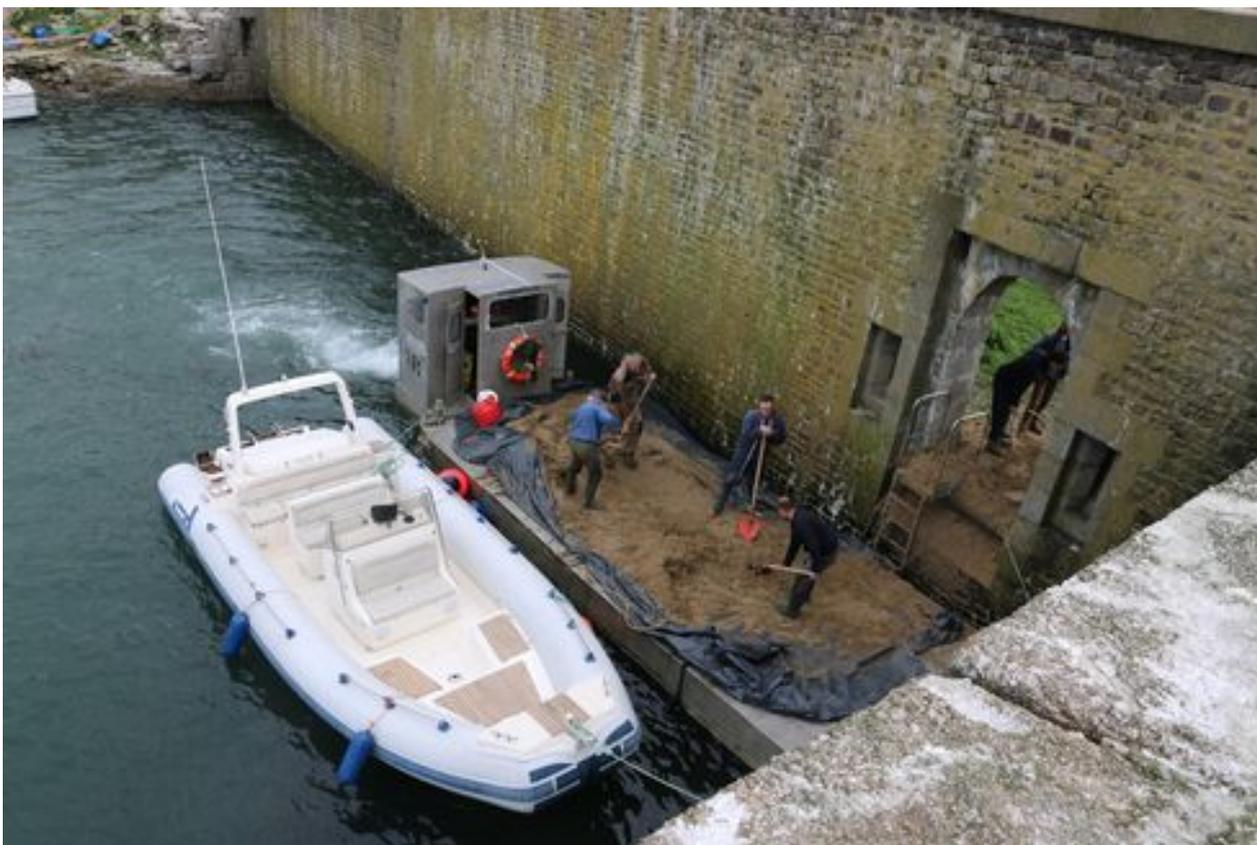
# Approvisionnement en eau

- Nouvelle méthode de livraison en utilisant des citernes souples
- Approvisionnement en mars 2017
- Extension du stockage à 10 m<sup>3</sup> et protection des locaux de stockage



# Approvisionnement en matériaux

- Nouvelle organisation de la livraison du sable (mars 2017)
- Livraison par barge du gros matériel
- Livraison du sable, de la chaux et du bois de construction pour les étaiyages en août



# Mesures de sécurité



- Coordinateur sécurité interne : Benoît Tuvée
- Poursuite des efforts pour améliorer la sécurité sur l'île et sur les chantiers
- Intervention d'un coordinateur CSPS
- Acquisitions de matériels de sécurité (téléphone d'astreinte) et évolution des procédures



# Organisation des transports



- Saint Vaast la Hougue sur l'Empereur pour les bénévoles
- Logistique basée à Carentan avec le Fulton
- Alimentation : Quinéville et Ravenoville avec les convoyeurs bénévoles



# Mise en place de la base vie



- Opération réalisée début août par une équipe de bénévoles expérimentés
- Nettoyage et destruction des cadavres d'oiseaux
- Débroussaillage des zones de vie
- Mise en service des équipements de la base vie : solaire, hydraulique, hygiène, thermique



# Approvisionnement alimentaire

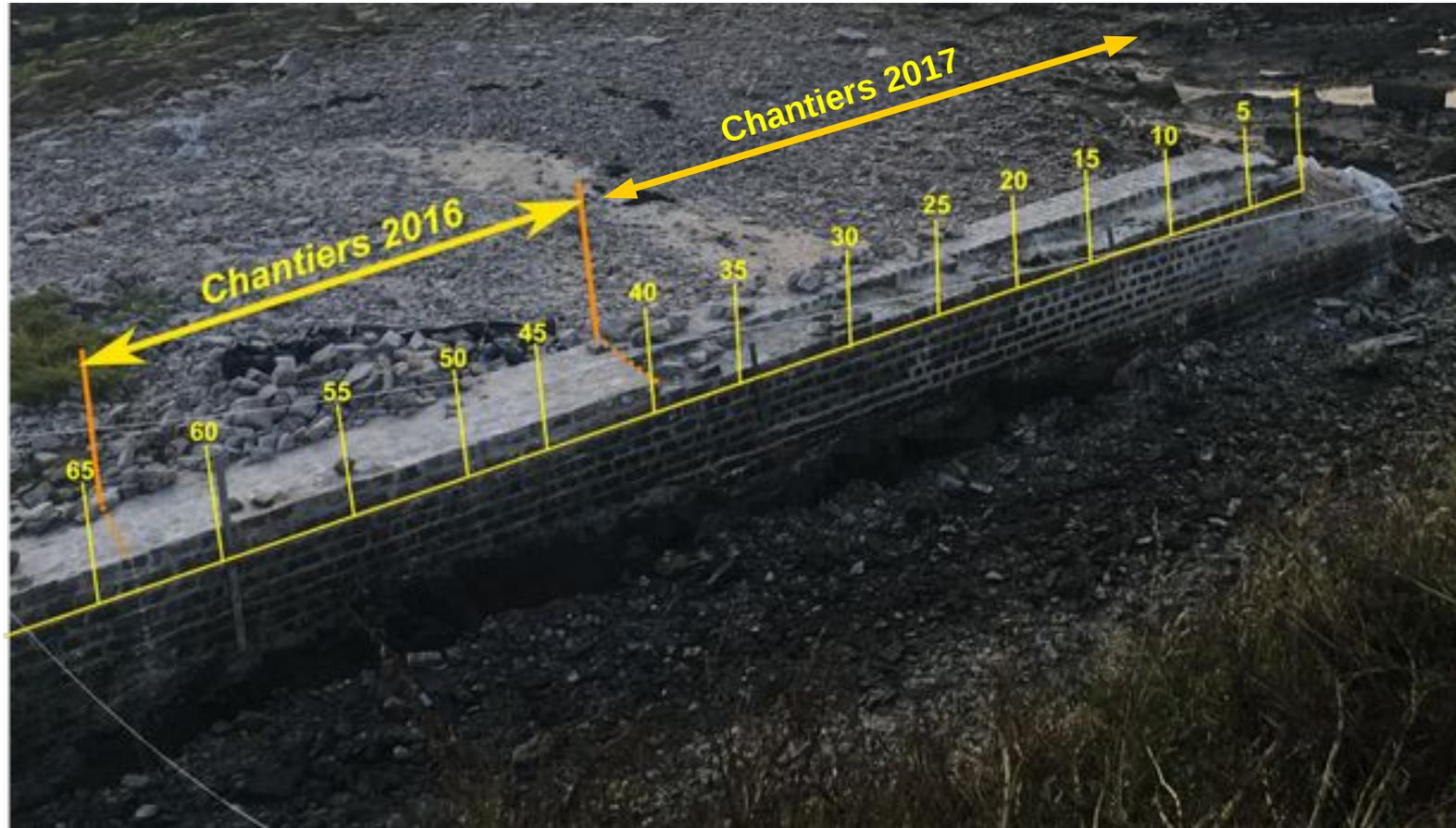


Pilotage assuré par Laurence Lemelletier et Pierrette Thomine, et une équipe de bénévoles

- Livraison pour le premier chantier de toutes les denrées sèches, les pondéreux (eau minérale...)
- Puis complément chaque semaine au départ du chantier
- Amélioration de la chaîne du froid



# Digue de la cognée



- Rejointoiement de la contrescarpe : 40 rangées de pierres (10,5 m x 1,75)



# La grève de débarquement



- Scellement de pierres sous la cale en renfort pour éviter sa destruction,
- Reprise de joints sur les 65 m<sup>2</sup> encore en place



# Digue est



- Maçonnerie d'une portion de digue sur la roche



# Digue nord est



- Reprise des joints sur environ 50 m de long et 6 m de hauteur
- Utilisation d'un ponton flottant pour suivre la marée



# Corps de garde Nord-Est



- Poursuite de l'évacuation et du tri des débris du corps de garde



# Corps de garde sud-ouest côté île



- Achèvement de la reprise du pignon du corps de garde engagée en 2016 (Lycée Laplace)



# Corps de garde sud-ouest coté île



- Portes réalisées sans modification du bâti par système de cadre autobloquant
- Réalisation en mars 2017



# Corps de garde sud-ouest côté mer



- Reprise des joints sur le soubassement du corps de garde pour protéger la structure du bâtiment



# La poudrière



- Scellement des pierres du pignon
- Remplacement de la porte d'origine



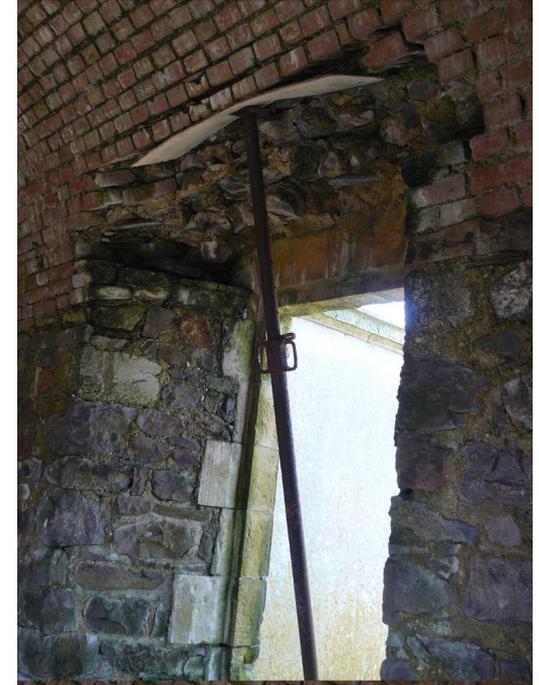
# Les rampes à canons



- Achèvement de la sécurisation du mur de la rampe à canons ouest
- Reprise de joints sur le mur de la rampe à canons est



# Prêt à l'emploi et réséa pour la restauration



- Étalement de la voûte en brique du poste électro-sémaphorique : (F2)
- La voûte nécessiterait une couverture imperméable même provisoire. Dans l'attente, un étalement préviendrait tout risque d'effondrement par soucis patrimonial et pour garantir la sécurité des personnes.



Entreprise Bénévoles



# Autres actions 2017

Interventions de Christian  
Dromard et Dominique Tincelin



# Campagne d'adhésion « Clubs Nautiques de Normandie »

- Concrétiser et développer la valeur nautique de l'île du Large :
  - seule île de Baie de Seine,
  - site de ballade, de régates pour les bateaux habitables de Manche-est,
  - relais « nautique » des ports de Grandcamp et de Saint-Vaast, et retombées.
- Objectif « raisonnable » : 50 à 100 adhésions en 2017.



# Principaux clubs habitables de la Baie de Seine affiliés à la FF Voile

Nom du club	Localisation	Nombre de licenciés habitables
Société des Régates du Havre	Le Havre	1344
Sport Nautique et Plaisance du Havre	Le Havre	312
Centre Nautique Paul Vatine	Le Havre	289
Deauville Yacht Club	Deauville	247
Société des Régates de Dives-Houlgate	Dives	13
Société des Régates de Caen-Ouistreham	Ouistreham	75
Société des Régates de Courseulles	Courseulles	104
Club des Plaisanciers Grandcomaiserais	Grandcamp	60
Yacht Club de Saint-Vaast	St-Vaast	73
Yacht Club de Cherbourg	Cherbourg	129
Cercle Nautique Cherbourgeois	Cherbourg	40
<b>Total des licenciés « habitables »</b>		<b>2686</b>



# Actions déjà menées

- Actions déjà menées
  - Présentation de l'Association et de son projet à l'AG du Yacht Club de Saint-Vaast en novembre 2016
  - Présentation similaire à l'AG de la Ligue de Normandie en mars dernier regroupant environ les 70 clubs nautiques affiliés à la FF Voile
- Actions 2017
  - En accord avec Paul Adam, président de la Ligue de Normandie de la FFV
  - contact individuellement des clubs habitables de la Baie de Seine, pour leur proposer d'adhérer à l'Association en tant que club nautique et d'encourager leur membres à le faire aussi.
- **Objectif : 50 à 100 adhésions en 2017.**



# Programme événementiel 2017

- Concert dédié à l'association / festival de musique en Val de Saire, Halle aux Grains de Quettehou, 24 août.
- Course en Paddle (Quinéville, sept 2017)
- Assises de l'île du Large / journées du Patrimoine, le 16 septembre
- Visites presse et reportages
- Campagne d'adhésion « Clubs Nautiques de Normandie » avec la FFV



# Approbation du programme de travaux et les actions 2017

- Les adhérents sont invités à approuver le programme de travaux et d'actions 2017
- Le programme de travaux et d'actions 2017 est adopté à l'unanimité.



# Budget prévisionnel 2017

- Budget de fonctionnement 2017
  - Dépenses
  - Recettes
- Budget d'investissement 2017

Intervention de Guy Lenoel, trésorier



# Dépenses de fonctionnement

## 2017 : 60 000 €

<b>Achats</b> <b>21 200 €</b>	Achat de matériel et intendance	1 500 €
	Achats de matériaux	2 200 €
	Équipements fixes, Achat et équipements bateaux	5 000 €
	Matériel de sécurité	2 000 €
	Fournitures d'entretien et petit équipement	4 500 €
	Fournitures administratives	1 000 €
	Achats alimentation et intendance (frais bénévoles)	5 000 €
<b>Services extérieurs</b> <b>7500 €</b>	Locations	1 000 €
	Entretien et réparation de bateaux	4 500 €
	Assurances	2 000 €
<b>Autres services extérieurs</b> <b>19 800 €</b>	Honoraires (études, architecte, formateurs...)	3 000 €
	Publicité, publications, relations publiques	8 500 €
	Transports sur l'île	5 000 €
	Déplacements, missions	1 800 €
	Frais postaux, telecom, internet	1 500 €
<b>Autres charges de gestion : 1500 €</b>	Cotisations. et adhésions autres associations et organismes	1 000 €
	Divers	500 €
<b>Dotation aux amortissements</b>		4000 €



# Recettes de fonctionnement 2017 :

## 60 000 €

<b>Ressources propres 9300 €</b>	Vente de marchandise	2 000,00 €
	Produits dérivés et livres	1 300,00 €
	Frais de séjour des bénévoles	6 000,00 €
<b>Subventions d'exploitation 30 000 €</b>	Conseil départemental de la Manche	15 000,00 €
	Conseil départemental du Calvados	10 000,00 €
	Communes(s)	1 500,00 €
	Communautés de communes	500,00 €
	Autres recettes : fonds privés	1 000,00 €
	Subventions d'associations	2 000,00 €
<b>Autres produits de gestion 19 600 €</b>	Cotisations adhérents (adhésions)	3 000,00 €
	Cotisations adhérents (renouvelt)	6 000,00 €
	Dons des adhérents	9 500,00 €
	Divers	1 100,00 €
<b>Produits financiers : 1100 €</b>	Intérêts Livret A et CSL	1 100,00 €



# Budget investissement 2017

Dépenses	
<b>Achats</b>	<b>27 000 €</b>
<i>Achat bateau</i>	6 000 €
<i>Frais d'études techniques</i>	7 300 €
<i>Étude environnementale</i>	3 700 €
<i>Divers</i>	10 000 €
<b>Chantiers bénévoles</b>	<b>6 000 €</b>
<i>Achat et transport matériaux</i>	3 000 €
<i>Matériel de chantier</i>	3 000 €
<b>Travaux à l'entreprise</b>	<b>50 000 €</b>
<b>Total</b>	<b>83 000 €</b>

Recettes	
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>53 000 €</b>
<i>Fondation Langlois</i>	25 000 €
<i>Fondation du Patrimoine</i>	8 000 €
<i>Fondation Helping Hand</i>	20 000 €
<b>Autofinancement</b>	<b>30 000 €</b>
<i>sur fonds associatif</i>	25 000 €
<i>sur réserves</i>	5 000 €
<b>Total</b>	<b>83 000 €</b>



# Vote du budget 2017

- Le budget prévisionnel 2017 en fonctionnement et en investissement est adopté à l'unanimité par les adhérents.

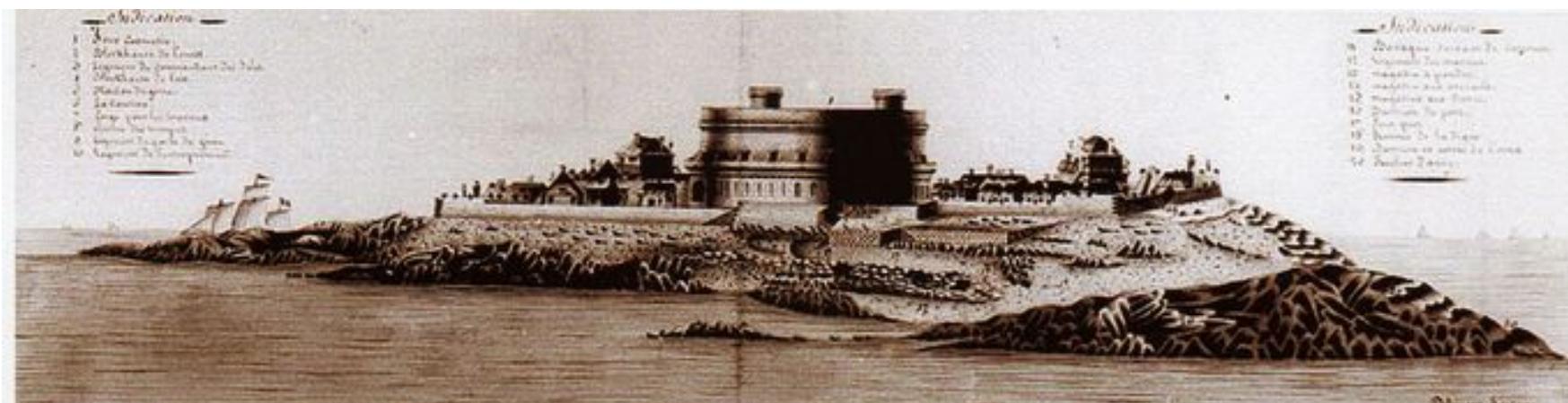


# Situation, enjeux et perspectives

- Principes et projet de l'association
- Contexte et évolution
- Protection et qualification du site
- Situation environnementale
- Zone Natura 2000 et zone ornithologique
- Études et références
- Fin de l'AOT, défaisance de l'État et reprise
- Quelle vocation pour l'île du large ?



Intervention de Christian Dromard, président



# Principes du projet de l'association

## OBJECTIFS

- ouverture au public
- restauration du bâti
- conservation du patrimoine architectural, historique et naturel

## STRATEGIE

- appropriation de l'île par le public riverain
- mobilisation active : implication et participation aux chantiers, à la mise en valeur de l'île, à sa préservation, à la vie de l'association
- coopération avec les services État, Région, Département, Intercommunalités.

## MOYENS

- chantiers bénévoles, de réinsertion professionnelle et d'apprentissage
- financements privés

## CONDITIONS

- propriété du site et position de l'association adaptées au projet (durée, financement, mobilisation du public)
- révision des conditions d'accès / valeur ornithologique réelle / développement
- coopération avec les collectivités publiques & territoriales

**Un projet de très longue durée, basés sur la mobilisation active du public**

*Hermionne, St. Fargeaux, Bridoire, Comarque, Puy-du Fou, Guédelon, assoc. Rempart, forts de la Conchée, du Petit Bé, etc.*



# Contexte et évolution 2017-2018

- Île du large classée Monument Historique (janvier 2017)
- Intégrée dans le projet d'inscription à la liste du Patrimoine Mondial des plages du Débarquement
- Environnement & ornithologie
- Fin de l'actuelle Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) au 1<sup>er</sup> août 2018
- Défaillance de l'État ?



# Protection et qualification culturelle du site

## Classement Monument Historique

- Arrêté de classement du Ministère de la Culture du 25 janvier 2017 pour l'intégralité de l'île
- Protection, reconnaissant des qualités architecturales et historiques méritant cette protection,
- Ouverture vers la restauration et l'accès du public
- Travaux sous tutelle du Conservateur Régional des Monuments Historiques et de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH),
- Exigence de qualité de ces travaux, ne s'oppose pas aux chantiers de bénévoles,
- Défiscalisation des dons
- Éligibilité à des subventions publiques, fondations privées, fonds européens, etc.
- Expertise de l'Inspection du Patrimoine / Ministère de la Culture sur la programmation de restauration et la réutilisation du site.

## Intégrée dans le périmètre du projet UNESCO – Patrimoine Mondial / Plages du Débarquement

- Première terre libérée le 6 juin 1944 à 4h00 du matin,
- Neutralisation de l'île pour le débarquement sur Utah : 2 morts et 17 blessés US
- Plaque commémorative posée en 2014



# Situation environnementale

## **Classement « Site Naturel » (1981)**

- travaux et accès soumis à autorisation du Ministère de l'Environnement/ Mer

## **Natura 2000, Baie de Seine Occidentale (Pointe du Hoc-Cap Levi)**

- Restriction de pêche, professionnelle et plaisance
- Restriction de navigation, de mouillage,
- Restrictions d'accès sur l'île, proximité de l'île de Terre
- Charte d'engagement (non signée pour l'instant par l'association)

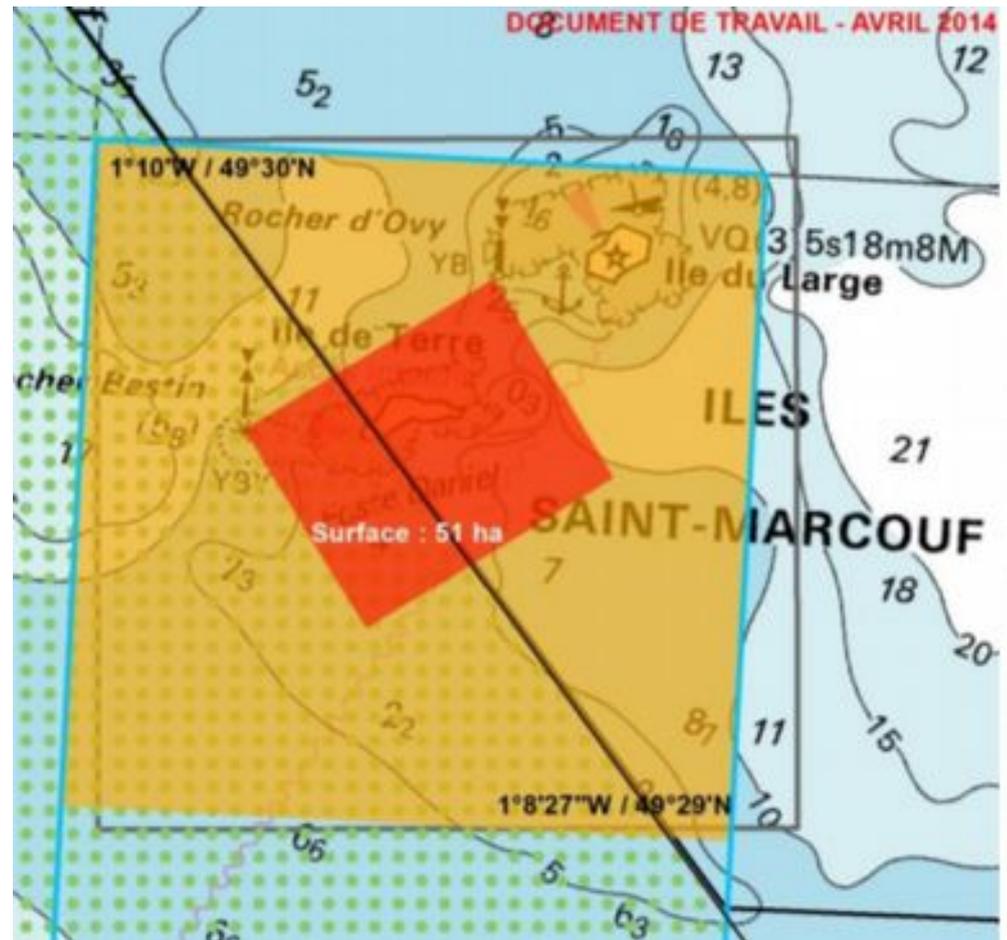
## **Zone de protection spéciale au titre des directives européennes « oiseaux et habitats»**

- Protection toutes espèces, pas de critère de rareté,
- Recommandation de quiétude en période de reproduction,
- Interprétation maximaliste des textes généraux français et européens par les autorités.



# Zone Natura 2000 et zone ornithologique

- L'île de Terre est une réserve ornithologique (avec Tatihou et les falaises du Bessin) interdite d'accès.
- L'île du Large n'est pas un site ornithologique
- La restriction d'accès sur l'île du Large du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet pour nidification est une mesure excessive fondée sur aucune obligation légale.



# Études et références

## Étude Biotope / AAILSM

- Une valeur ornithologique modérée
- Pas d'opposition entre le projet de l'association et les textes réglementaires
- Existence de cas de mixité entre une réserve et des activités de tourisme mais la surface de l'île pose problème

## Étude CGEDD / Ministère de l'Environnement

- Sauf reprise par les collectivités territoriales, recommandation d'affectation au Conservatoire du Littoral, sans restauration, sans accès du public
- Recommande un arrêté de Biotope et la cristallisation des constructions quel que soit le propriétaire, pour fixer le statut ornithologique de l'île et empêcher tout projet
- Opposition de l'association et des élus riverains.

## Étude Ministère de la Culture / Inspection du Patrimoine

- restauration, réutilisation/ouverture au public



# Fin de l'AOT, défaisance de l'État et reprise de l'île

## Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

- Échéance au 01/08/2018, durée de 5 ans
- Demande de renouvellement par l'association avec une plus grande possibilité d'accès
- Campagne de restauration du bâti
- Prise en charge réelle et active de la préservation des patrimoines historique et naturel.

## Défaisance de l'État ? Reprise

- La privatisation de l'île est peu probable
- L'État est dans l'attente d'un projet de reprise par / avec les collectivités territoriales
- Élaboration de la proposition de projet en cours (Département de la Manche du Calvados, Région, Communautés de communes)
- Conservatoire du Littoral = solution par défaut

## Destination de l'île

- ➔ Des mesures ornithologiques en regard de la vocation culturelle, nautique et touristique du site et non l'inverse.



# Quelle vocation pour l'île du Large ?

- Annexe de l'île de Terre, 4e réserve ornithologique de la baie de Seine occidentale.
- Restriction ou interdiction de visite (arrêté préfectoral de biotope)
- Public non impliqué
- Chantiers de restauration difficiles / impossibles / pas de financements privés
- Conservatoire du Littoral
- Option contradictoire avec la qualification culturelle du site.

- Monument historique, architectural, naturel, nautique et touristique, emblématique de la baie de Seine
- Monument historique : histoire, architecture
- Site naturel protégé : offre adaptée
- Unique île de la Manche Est-Mer du Nord,
- Inscription dans l'offre touristique et nautique de la Baie de Seine,
- Mouillage-relais des ports de St Vaast et Grandcamp
- Implication du public possible et forte,
- Souscription financière privée possible,
- Reprise par les collectivités territoriales et AAILSM par bail emphytéotique.

**Un site à restaurer, à ouvrir, à préserver**



# Merci de votre attention

Plus d'info sur [www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com), sur votre espace adhérents et sur la page Facebook

